

Au sommaire

5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Baux d'habitation et à usage mixte. Encadrement de certains loyers en cas de location ou de renouvellement à compter du 1^{er} août 2017

Urbanisme / Construction. Annulation de dispositions réglementaires relatives à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme

7 ENTREPRISE

Baux commerciaux. Effets de l'ouverture d'une procédure collective contre le preneur sur la libération des sommes judiciairement consignées au profit du bailleur

8 FAMILLE - PATRIMOINE

Divorce / Séparation de corps. Renonciation tacite à la faculté de révoquer les donations consenties à un époux

10 FISCAL

TVA immobilière. Précisions sur la fiscalité des opérations d'accession sociale à la propriété réalisées dans le cadre d'un bail réel solidaire

11 RURAL

Aménagement foncier. Autorisation d'exercice du droit de préemption de la SAFER Occitanie

12 PROFESSION

Administrateurs judiciaires. Modification des dispositions relatives à la formation continue des administrateurs et mandataires judiciaires

À LA Une

Modalités du maintien dans l'indivision du local d'habitation par le conjoint survivant

Saisie d'un contentieux relatif à une demande de maintien dans l'indivision du local d'habitation par le conjoint survivant, la Cour de cassation rappelle, par un arrêt publié du 12 juillet 2017, que le maintien ne peut être prescrit pour une durée supérieure à cinq ans et qu'il peut être renouvelé jusqu'au décès du conjoint survivant. Dès lors, elle censure la cour d'appel qui avait ordonné le maintien de l'indivision directement jusqu'au décès du conjoint. > **LIRE P. 1**